

Stratégie de mise en œuvre de la littératie numérique

Dans cette section, nous approfondissons deux sujets traités dans les sections précédentes, à savoir le cadre conceptuel et l'analyse concrète, pour aborder les questions à débattre qui suivent :

- Quels sont, à votre avis, les défis les plus importants à relever en matière de perfectionnement des compétences dans le contexte de l'économie numérique?
- Quelle est la meilleure manière de relever ces défis?
- Que pouvons-nous faire pour que les personnes qui entrent sur le marché du travail aient des compétences numériques?
- Quel est le meilleur moyen de faire en sorte que la main-d'œuvre actuelle se perfectionne continuellement pour rester concurrentielle dans l'économie numérique? Les PME doivent-elles procéder différemment des grandes entreprises?
- Quels sont les effets de l'économie numérique sur le système d'apprentissage au Canada? Sur notre façon d'enseigner? Sur notre manière d'apprendre?
- Quelles stratégies devrait-on adopter pour réduire la fracture numérique?

Pour en faciliter la lecture, nous avons mis en marge nos réponses à ces questions.

Depuis quelques années, nous assistons à des discussions de haut calibre sur les actions à prendre pour que le Canada demeure concurrentiel dans une économie mondiale numérique.²⁷ Certaines prises de conscience alimentent ces échanges lorsqu'on voit des pays étrangers adopter des plans d'action pour fortifier leur économie numérique ; il nous faut reconnaître que si le Canada ne peut rester concurrentiel et se réappropriier sa place de leader international, c'est qu'un tel plan d'action et une stratégie bien ciblée s'avèrent nécessaires chez nous comme ailleurs.²⁸

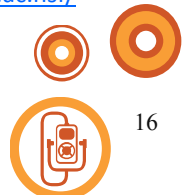
Jusqu'à maintenant, ce dialogue amorcé dans tout le Canada a surtout porté sur le développement des infrastructures, l'utilisation des TIC afin de promouvoir l'innovation en affaires, les moyens à prendre pour créer un cybermarché plus fort et plus sécuritaire.²⁹ Le Réseau Éducation-Médias, de concert avec ses multiples partenaires issus des gouvernements, universités, comités de formation, ministères de l'éducation, organismes de l'industrie, associations de bibliothèques et instituts de technologies de l'information et de médias numériques, est persuadé qu'il nous faut adopter une approche beaucoup plus globale si nous voulons bâtir une littératie numérique et un pays économiquement fort et compétitif.

Des précédents, au niveau de la recherche et à l'international, montrent que la littératie numérique soutient la participation, l'inclusion et l'innovation dans une économie du savoir. C'est ainsi que dans le cadre d'initiatives gouvernementales visant à promouvoir l'économie numérique et menées au Royaume-Uni (*Digital Britain*), en Nouvelle-Zélande (*Digital Strategy 2.0*), en Australie (*Future Directions*) et aux États-Unis (*National Broadband Plan: Connecting America*), la littératie numérique occupe une place prépondérante dans une économie du savoir. Chacun de ces pays reconnaît l'acquisition de la littératie numérique comme « une compétence essentielle à la vie », un processus d'apprentissage tout au long de la vie qui comprend la prénatale, les études post-secondaires, la formation professionnelle, et les campagnes de sensibilisation grand public.

27. Avant le *Discours du Trône*, des discussions ont eu lieu entre les chefs d'entreprises, les représentants du gouvernement et les universitaires au forum [Canada 3.0](#) tenu à l'Institut Stratford ; de même qu'au forum tenu par le gouvernement du Canada, [L'économie numérique au Canada : Aller de l'avant](#).

28. Document d'information. *L'économie numérique au Canada: Aller de l'avant*. <http://www.ic.gc.ca/eic/site/ecic-ceac.nsf/fra/gv00537.html>

29. Idem.

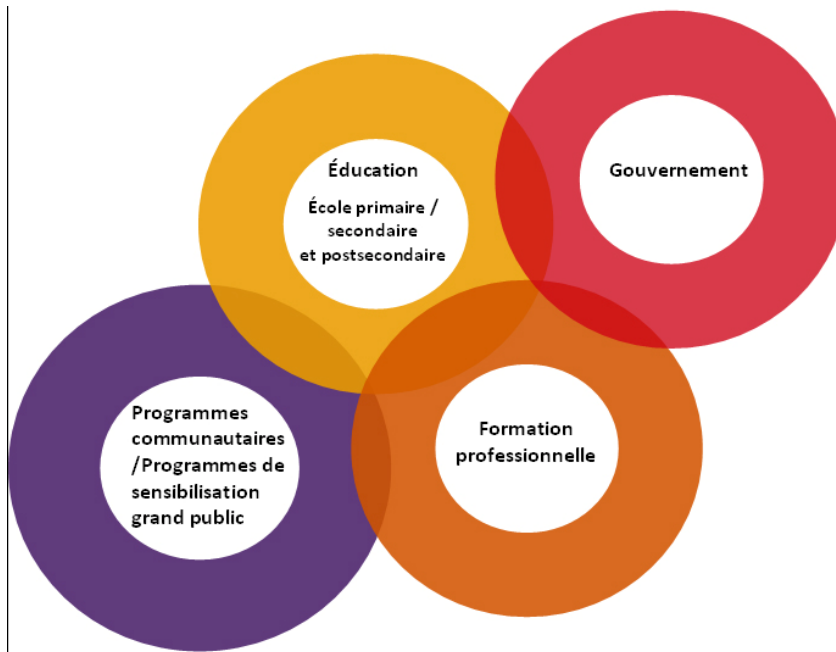




Nous croyons que le Canada doit faire de même ; il doit suivre l'exemple de ces pays avant-gardistes qui mettent de l'avant des stratégies globales en littératie numérique et ce, à partir de l'école primaire et tout au long de la vie. Ainsi, tout citoyen pourrait participer plus activement à la production et à la consommation d'une économie du savoir au Canada, et contribuer à en hausser les normes.

La pratique et les résultats obtenus démontrent que pour être efficace, la mise en œuvre de programmes de littératie numérique doit se faire conjointement dans quatre secteurs influents : éducation, formation professionnelle, gouvernement et programmes communautaires/ programmes de sensibilisation grand public. Chacun de ces secteurs touche une partie précise de la population ainsi que des besoins et des comportements différents. Pour qu'une littératie numérique globale devienne réalité, elle doit se faire par une approche intégrée, œuvrant conjointement sur tous les fronts dans chacun de ces secteurs. .

Quelle est la meilleure manière de relever les défis les plus importants en matière de perfectionnement des compétences dans le contexte de l'économie numérique ?



Éducation

L'éducation à tous les stades de la vie est au cœur de toute stratégie de littératie numérique. On a largement discuté, en profondeur, de l'importance du développement des compétences au niveau postsecondaire mais peu de discussions ont porté sur les compétences des TIC et sur la littératie numérique qu'il nous faut cultiver chez l'élève avant son entrée au collège ou à l'université. Dans ce segment, nous traiterons de l'importance de mettre en œuvre une stratégie de littératie numérique intégrée au programme scolaire, de la prématernelle à la 12^e année ou fin du secondaire et ce, dans le cadre d'un plan national canadien.

Quels sont les effets de l'économie numérique sur le système d'apprentissage au Canada? Sur notre façon d'enseigner? Sur notre manière d'apprendre ?

Les médias numériques sont omniprésents dans la vie des jeunes d'aujourd'hui. Du téléphone cellulaire à l'iPod et aux jeux électroniques, les médias numériques touchent tous les aspects de leur quotidien. On peut croire que ces activités numériques, si populaires auprès des jeunes, ne sont que jeux d'enfant mais la recherche démontre que ces jeux et jouets numériques participent au développement de toute une gamme d'aptitudes et de compétences qui leur seront nécessaires dans une économie numérique.³⁰ Par conséquent, il est impératif de reconnaître cette réalité et de l'intégrer dans l'expérience éducative de nos jeunes. L'éducation des jeunes doit non seulement intégrer l'utilisation de la technologie, mais aussi donner aux jeunes la formation nécessaire pour s'approprier les médias numériques de manière sûre, efficace et responsable.

Au primaire, bien des enfants ont déjà acquis les compétences technologiques de base et utilisent assez aisément les médias numériques. Mais ce qui fait trop souvent défaut est une compréhension profonde de cet environnement. Voilà où se trouve la responsabilité première de tout éducateur – conscientiser les jeunes aux réalités du monde numérique par l'acquisition d'une pensée critique.

La technologie peut être utilisée dans la classe pour faciliter l'apprentissage interpersonnel élèves-enseignant ou d'élèves à élèves.³¹ Elle n'est pas sensée remplacer ces liens essentiels mais plutôt créer des lieux de collaboration et des outils organisationnels. Qui plus est, l'utilisation des médias numériques en classe peut enrichir l'expérience d'enseignement et d'apprentissage grâce à ces capacités uniques qui les caractérisent – fournir des commentaires et rétroactions à l'utilisateur, s'adapter à la situation particulière de l'utilisateur et suivre les progrès de l'élève.³²

« Nous évoluons vers un système d'information nettement plus solide, dans lequel les groupes œuvrent de concert pour résoudre des problèmes d'une complexité telle qu'ils ne pourraient être résolus individuellement. Or, les écoles peuvent préparer les élèves à ce monde de demain – en leur permettant de développer et d'affiner leur expertise individualisée, en leur offrant des problèmes complexes dont la résolution nécessite un travail collectif, en leur enseignant l'éthique associée au travail dans ce contexte hautement collaboratif et ouvert. »³³

En excluant les médias numériques de l'école, on crée une coupure entre l'expérience personnelle et éducative de l'élève et ce dernier peut en souffrir. Les médias numériques sont du domaine du savoir technologique; on ne peut les exclure de la classe sans provoquer une grande dissonance en ignorant les jeunes, la façon qu'ils ont de réunir et partager des connaissances. De ce point de vue, il est donc fondamental de renforcer le continuum entre l'école et la maison, afin de définir une approche globale de l'éducation.

30. Lankshear, C., Knobel, M. (2003). *New Literacies: Changing Knowledge and Classroom Learning*. Philadelphia: Open University Press. Knobel, M., and Lankshear, C. (eds.) (2007). *A New Literacies Sampler and Digital Epistemologies*. New York: Peter Lang Publishing.

31. D^r Phillip McRae, Officier exécutif du Syndicat des enseignants de l'Alberta. Entrevue téléphonique. Le 29 janvier 2010. .

32. Collins, Allan, and Richard Halverson. "What May Be Lost and What May Be Gained." *Rethinking Education in the Age of Technology: The Digital Revolution and Schooling in America (Technology, Education--Connections (Tec)) (Technology, Education-Connections the Tec Series)*. New York: Teachers College Press, (2009). pp. 109-111.

33. Jenkins, H. (2010). *Learning in a Participatory Culture: A Conversation About New Media and Education*. http://henryjenkins.org/2010/02/_children_and_young_people.html



Au-delà de l'éducation aux médias numériques, il est important d'intégrer au curriculum une éducation par les outils multimédias interactifs. Dans son *Independent Review of the Primary Curriculum*, le Royaume-Uni affirme qu'il sera « de plus en plus important que les enfants acquièrent des compétences en TIC qui leur permettront de mettre en pratique avec confiance et souplesse les technologies de demain, et de relever les défis d'un monde incertain, Une bonne maîtrise des TIC est fondamentale pour participer activement à la société, et c'est à l'école primaire que l'on doit établir les fondements de cet engagement. La littératie numérique doit donc se trouver au cœur du programme d'études primaires, aux côtés de la lecture, de l'écriture et du calcul, afin de développer des compétences d'apprentissage et de vie.³⁴

Ce rapport préconise d'enseigner la littératie numérique à la fois comme une discipline, et comme un outil à intégrer dans d'autres disciplines. Les médias numériques doivent être utilisés dans le but de vitaliser tous les secteurs d'apprentissage, y compris l'alphabétisation et le calcul traditionnels. Enseigner les médias numériques de manière transversale, permet d'approfondir la compréhension de la discipline et celle de la littératie numérique.³⁵

« Dans son programme La littératie avec les TIC dans tous les programmes d'études (Continuum du développement – de la prématernelle à la fin du secondaire), le gouvernement du Manitoba apporte une distinction entre littératie des TIC, qui englobe l'aptitude à utiliser la technologie numérique (aptitudes numériques essentielles/digital life skills) et la littératie avec les TIC où le jeune choisit et utilise une technologie numérique pour éveiller la pensée critique et créative à l'égard de l'information et de la communication (habiletés en littératie numérique). On y stipule que : « La littératie des TIC est un élément essentiel de la littératie avec les TIC mais ne saurait, à lui seul, suffire. »³⁶

Le défi que représente le curriculum croisé ou l'intégration de la technologie dans l'ensemble du programme d'études est de nous assurer que les médias numériques ne nous détournent pas des objectifs principaux d'apprentissage.³⁷ Il est donc impératif que les enseignants reçoivent la formation initiale et de perfectionnement professionnels nécessaires pour intégrer les médias numériques dans la classe et installer le « climat psychologique » permettant aux élèves de créer et d'expérimenter. L'objectif ultime est de permettre aux enseignants d'acquérir, tout à la fois, les compétences techniques et la pensée critique ; ils seront ainsi bien mieux équipés pour transmettre ces habiletés à leurs élèves.

« Dans nombre d'écoles, les enseignants ont recours à la technologie pour répondre à divers styles d'apprentissage et susciter l'intérêt de tous les apprenants... Mais un outil fait défaut : un guide complet de lignes directrices conçu pour tous les enseignants, décrivant comment utiliser les nouvelles technologies pour promouvoir une pensée novatrice et le travail collaboratif, intégrer des ressources numériques d'une grande richesse à l'apprentissage de l'élève, utiliser diverses méthodes d'évaluation pouvant, en retour, améliorer l'apprentissage, illustrer des pratiques éthiques à l'ère du numérique, et contribuer à leur propre développement professionnel. »³⁸

34. *Independent Review of the Primary Curriculum*, p. 15.

35. Ibid, p 43

36. Gouvernement du Manitoba. Un modèle de continuum de la littératie avec les TIC dans tous les programmes d'études. (2006), p. 8.

37. D^r Michael Hoehsman, professeur à l'Université McGill. Entrevue téléphonique. Le 5 février 2010.

38. Ontario Public School Boards Association (2009). *What if: Technology in the 21st Century Classroom*.

Au Canada, le défi est le suivant : comment le gouvernement fédéral peut-il promouvoir un plan national de littératie numérique alors que l'éducation est de juridiction provinciale ? Une population ayant acquis « une éducation numérique » est une assurance de prospérité nationale et, à ce titre, une stratégie de littératie numérique ciblant tous les Canadiens doit être soutenue par le gouvernement fédéral.

Le programme Rescol, mis de l'avant par Industrie Canada et ayant pris fin en 2008, était un projet de partenariat entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, le monde de l'éducation, et le secteur privé et dont le but était de promouvoir l'application des technologies de l'information et des communications (TIC) à l'éducation. Ce programme pourrait nous servir de modèle quant au rôle du gouvernement fédéral comme partenaire et promoteur de littératie numérique œuvrant conjointement avec les représentants du monde de l'éducation.

Le Canada pourrait s'inspirer de *Futurelab*, un autre modèle du Royaume-Uni. Il s'agit d'un organisme indépendant, sans but lucratif, voué à transformer l'enseignement et l'apprentissage pour que ces activités soient mieux adaptées et plus engageantes aux yeux des apprenants du 21^e siècle. Futurelab œuvre en partenariat et collabore avec divers intervenants du monde de l'éducation, de la politique, de l'industrie, de la recherche et des actions communautaires dans le but d'encourager les éducateurs à adopter de nouvelles méthodes d'enseignement.³⁹

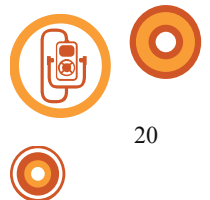
Aux États-Unis l'approche du gouvernement pour faciliter et guider l'éducation a été de positionner la Maison-Blanche comme modérateur animant des réunions pour les intéressés, en petits groupes (moins de 100 personnes), et se concluant par des plans d'action concrets . Pour assurer une approche coordonnée et complète des compétences en littératie numérique permettant à tous les citoyens l'accès à une éducation de haut calibre en la matière, le gouvernement canadien devrait organiser la rencontre régulière des représentants des ministères de l'Éducation et les départements de l'éducation participant à l'élaboration des programmes de littératie numérique ou de conception et de pédagogie. Leurs conclusions devraient être présentées dans le cadre d'une conférence nationale plus large ouverte à toutes les personnes intéressées.

Formation en milieu de travail

Pour participer activement à une économie numérique du savoir, il faut être en mesure de trouver l'information, de l'organiser, de la comprendre, de l'évaluer, de la créer et de la partager en utilisant une technologie numérique en constante évolution – des technologies et innovations exigeant un apprentissage continu. Après avoir entamé une carrière, toute personne doit avoir accès aux ressources qui lui permettront de continuer à développer ses compétences en littératie numérique. On a largement démontré les avantages économiques de posséder une main-d'œuvre bien ancrée dans la culture numérique – des compétences qu'il nous faut maintenir et parfaire constamment pour bénéficier pleinement des avantages qu'offrent les médias numériques sur le marché du travail.

Comment s'assurer que les employeurs disposeront d'une main-d'œuvre qualifiée et dont les compétences sont constamment mises à jour, afin de faire face à la concurrence au sein de l'économie numérique ?

39. <http://www.futurelab.org.uk/>





« Selon l'étude en cours Connectivity Scorecard, qui évalue et détermine annuellement le classement des 50 pays les mieux connectés grâce aux TIC, et la façon dont cela contribue à l'essor économique, le Canada se situe au 9^e rang mondial. L'auteur de cette étude, le docteur Leonard Waverman, note que « la moitié de la productivité se répartit entre le Canada et les États-Unis » (qui obtiennent les meilleurs résultats), sans doute en raison du faible taux de littératie numérique du Canada dans le monde des affaires. »

Force est de reconnaître qu'un travailleur peut maîtriser la technologie des médias numériques sans pour autant avoir les aptitudes adaptées à son milieu de travail.⁴⁰ Par conséquent, la création de programmes spécifiques au milieu de travail doivent bénéficier du soutien des fonds publics et leur mise en œuvre être encouragée par l'industrie. Nous devons fournir à l'industrie les ressources et les incitatifs qui l'amèneront à soutenir la littératie numérique chez leurs employés. Il faut élargir l'éventail des formations offertes présentement par le gouvernement, et les rendre facilement accessibles en ligne. Les programmes de formation numérique des employés doivent se concentrer non seulement sur les utilisations de base, mais aussi sur la compréhension et à la création de médias numériques.

Favoriser et promouvoir la littératie numérique au sein des petites et moyennes entreprises (PME) est un défi très important. Au Canada, les PME représentent plus de 99 pour cent des établissements commerciaux, elles emploient une partie importante de la population active canadienne et créent de nombreux emplois. Mais contrairement aux grandes entreprises et institutions publiques, les PME ont tardé à intégrer les technologies numériques à leurs opérations internes, à être présentes sur le Web et à développer leurs pleines capacités de commerce électronique en ouvrant leur boutique en ligne. L'économie numérique ne cesse de croître à travers le monde, laissant les PME - et les nombreux Canadiens qui en vivent - vulnérables face à la concurrence étrangère sur le marché canadien ; cet état de fait pourrait même les empêcher de joindre les chaînes mondiales d'approvisionnement des grandes multinationales.

Les PME doivent-elles
procéder
différemment des
grandes entreprises ?

Entre 2002 et 2004, l'Initiative canadienne pour le commerce électronique (ICCE) a examiné en détail dans quelle mesure les PME ont adopté les technologies numériques et les solutions d'affaires électroniques sur Internet et ce, par le biais de multiples sondages et groupes de discussion. L'ICCE a mis en lumière plusieurs obstacles faisant ombrage à l'adoption du numérique par les PME – en particulier des facteurs liés aux coûts, au temps et à l'incertitude face aux retombées de leur investissement – par ailleurs, les modèles d'adoption et la perception des obstacles variaient selon la taille et le secteur d'activité des PME.

Toutefois, comme le note le rapport final de l'ICCE *Pour une progression rapide 5.0*, les questions relatives à la littératie numérique sont souvent problématiques au sein des PME : celles-ci ont peu de connaissances en solutions d'affaires électroniques et des difficultés à attirer et à retenir le personnel riche en compétences numériques ; elles sont aussi confrontées au défi de gérer la transformation interne des affaires et d'innover dans les produits et services par la mise en application des technologies numériques. Selon les conclusions de l'ICCE, les PME elles-mêmes ainsi que les collègues, universités et autres intervenants devaient s'investir davantage dans la mise en œuvre de la littératie numérique au sein des PME.

40. Summary of international reports, research, and case studies of digital literacy p.24.

Depuis l'achèvement des travaux de l'ICCE, on constate que des résultats et des recommandations similaires se retrouvent dans le rapport du Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications de 2006, à la Table ronde nationale sur l'économie de 2007 et au forum L'économie numérique au Canada tenu en 2009. Au cœur de toutes ces discussions, un thème récurrent et commun – la nécessité de créer des initiatives novatrices répondant aux besoins des PME en matière de littératie numérique, tout en prenant en considération leurs différences notoires selon leur taille et leur secteur d'activité.

Que pouvons-nous faire pour que les personnes qui entrent sur le marché du travail aient des compétences numériques ?

Le défi est complexe. Mais à n'en pas douter, le temps est venu d'agir pour développer la littératie numérique au sein des PME et faire de cette action la pierre angulaire de notre stratégie nationale d'économie numérique. Les gouvernements peuvent jouer un rôle important dans l'atteinte de cet objectif - en identifiant et mettant en œuvre des projets promouvant une plus grande littératie numérique par le biais d'incitatifs adéquats et de programmes visant le développement économique et régional et la formation des ressources humaines.

La formation en littératie numérique des nouveaux arrivants au Canada doit constituer également un élément central de la stratégie nationale en ligne. Nombre d'immigrants au pays ont rarement eu accès aux technologies numériques ; ils bénéficieraient grandement d'y être exposés et formés. Encourager la littératie numérique auprès de ce segment de la population permettrait de réduire la fracture numérique et de soutenir l'intégration sociale et économique. De fait, l'acquisition de compétences numériques chez les nouveaux Canadiens devrait être au cœur de notre stratégie nationale d'économie numérique, ainsi que le fondement de tous nos programmes de formation professionnelle.

Gouvernement

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont tous un rôle à jouer dans le soutien de la littératie numérique. Outre qu'ils opèrent, dans leurs sphères juridiques respectives, comme force stratégique et fournisseurs de ressources pour les initiatives numériques, tous les gouvernements ont la responsabilité d'encourager la littératie numérique via les programmes gouvernementaux en ligne et la formation des employés de services publics. À une époque où les services publics migrent en ligne, tout comme le dialogue politique, les citoyens dépourvus de compétences numériques risquent de se désengager du processus démocratique et de se voir privés de services publics.⁴¹

Au-delà des responsabilités générales que tous les gouvernements se partagent, le gouvernement fédéral a un rôle particulier à jouer dans l'élaboration d'un plan global et national. Ce plan favorisera une économie à la fois plus novatrice, productive et concurrentielle, solidifiera la présence canadienne dans le secteur des médias numériques en soutenant l'excellence par le développement des aptitudes, habiletés et compétences des Canadiens. Les trois ministères Industrie Canada, Patrimoine canadien et Ressources humaines et Développement des compétences du Canada (RHDC) ont un rôle central à jouer à titre de leaders d'une stratégie nationale en littératie numérique. Mais pour réussir à la tâche, ils devront compter sur la collaboration et le soutien actif des autres ministères et organismes fédéraux, y compris les organismes responsables du développement régional.

41. Report of the Digital Britain Media Literacy Working Group Section 2.6



L'expérience de pays étrangers en témoigne, un leadership fort et une approche globale au sein de l'administration gouvernementale sont essentiels. Dans les stratégies de littératie numérique élaborées ailleurs, on retrouve un dénominateur commun : le rôle bien défini du gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, ainsi que la reconnaissance de champions dans des domaines tels que l'inclusion, la sécurité, l'éducation et la culture. D'autres expériences canadiennes en ont également fait la démonstration. Ainsi, la *Stratégie canadienne pour la promotion d'une utilisation sûre et responsable d'Internet* fut élaborée et mise en œuvre en 2001 par Industrie Canada, en partenariat avec le ministère de la Justice, le Solliciteur général, le ministère du Patrimoine canadien et l'Association canadienne des fournisseurs Internet. Les cinq piliers définis dans cette stratégie étaient :

- Appuyer les projets éducatifs conçus pour habiliter les utilisateurs;
- Promouvoir une autoréglementation efficace de l'industrie ;
- Renforcer l'application des lois dans le cyberespace;
- Mettre sur pied des systèmes et des lignes directes pour la déclaration de plaintes ;
- Favoriser les échanges entre les secteurs privé et public et leurs homologues en pays étrangers.

Parvenu à échéance, ce programme n'a pas été renouvelé mais Industrie Canada a maintenu son rôle de leader, pilotant l'élaboration de la stratégie numérique canadienne, un rôle que ce ministère devrait poursuivre dans le futur. Pour l'instant, différents aspects d'un plan national en littératie numérique tomberaient sous la juridiction de plusieurs ministères fédéraux. Ainsi, la sécurité sur Internet relève du ministère de la Sécurité publique Canada ; l'éducation des adultes et l'alphabétisation relèvent du ministère des RHDSC. L'essor des industries culturelles, institutions, créateurs et communautés (via Canada en ligne) relève du ministère du Patrimoine canadien, aussi responsable de fournir un cadre aux réseaux Radio-Canada/CBC et au CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications) responsables des politiques et des programmes en la matière.

Par ailleurs, certaines composantes du développement des compétences en littératie numérique relèvent de plusieurs institutions et ministères provinciaux; c'est le cas, notamment, des ministères et services dont le mandat couvre les secteurs de l'éducation, de la formation, des collèges et universités, des petites entreprises et de l'innovation. La littératie numérique touche tous ces secteurs d'activité. Pour être en mesure d'élaborer un cadre de travail à la fois global et efficace, en matière de littératie numérique, le Canada doit s'assurer la présence et la collaboration de tous ces intervenants et autres en provenance de différents secteurs gouvernementaux.

Le gouvernement poursuit activement le transfert de ses services sur le Net et son action sert d'exemple, motivant la communauté à utiliser les services en ligne. En multipliant l'offre de ses programmes en ligne, le gouvernement sensibilise la population aux avantages et aux risques courus lorsqu'on utilise les médias numériques ; ce faisant, il contribue à rehausser le niveau des compétences numériques des citoyens canadiens.

Pour assurer la réussite de tout programme en médias numériques administré par le gouvernement, l'élément clé est sans contredit une transparence accrue et une politique prônant un plus grand accès à l'information. Le débit et le transfert de l'information sont au cœur de la communication issue des médias numériques, un processus qui repose inévitablement sur la transparence au sein du gouvernement et qui soutient la littératie numérique chez le citoyen. Le gouvernement fédéral américain a grandement misé sur une information plus

ouverte. Bien que le statut juridique de l'information d'intérêt public diffère entre les États-Unis et le Canada,⁴² nous avons beaucoup à apprendre des américains à cet égard. Sa politique de la transparence – US Open Government Program⁴³ – fut lancée pour instaurer plus de transparence et de responsabilité au sein du gouvernement tout en ayant l'effet d'un catalyseur contribuant à l'essor technologique à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement.⁴⁴ Plusieurs départements du gouvernement fédéral américain y contribuent en fournissant leur base de données,⁴⁵ dont les départements de l'Éducation, de la Défense, du Commerce, de la Justice ainsi que le département d'État. La nature même de l'information, de surcroît présentée en formats numériques, suppose que le citoyen doit détenir les compétences voulues pour y avoir accès. Nous croyons qu'à tous les paliers du gouvernement du Canada, le libre accès à l'information doit être un principe fondamental régissant tout programme de médias numériques.

Outre les avantages économiques et sociaux des programmes gouvernementaux en matière de médias numériques, il faut reconnaître que l'utilisation de médias numériques devient un outil de sécurité publique qui se trouve au cœur de nos réseaux de communication. Nos citoyens doivent posséder les compétences numériques voulues pour avoir accès aux services de santé et sécurité publiques et ce, de manière sûre, rapide et efficace.

On reconnaît de plus en plus l'importance de l'éducation aux médias et de la littératie numérique au sein d'organismes de réglementations à travers le monde ; plusieurs notent l'importance d'éduquer et de sensibiliser la population, ce qui a pour effet de réduire la présence de réglementations plus intrusives, notamment en matière de politique sociale. À titre d'exemple, les organismes de réglementations européens « ont délaissé la protection de la censure, et mis sur pied des services de consultation ou de défense des consommateurs de médias numériques. »⁴⁶

Au Canada, le CRTC, organisme chargé de réglementer et de superviser la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes, encourage depuis 15 ans l'éducation aux médias ; sa première action remonte à une annonce grand public traitant de violence à la télévision dans laquelle il déclarait : « Le Conseil encourage les télédiffuseurs et les distributeurs à accentuer leur participation à des mesures d'initiation aux médias et de sensibilisation du public (...) Il fait observer à cet égard qu'il considérera généralement le financement des organismes tiers participant directement à l'initiation aux médias comme un avantage tangible au moment du transfert de la propriété ou du contrôle des entreprises de radiodiffusion. »⁴⁷

Dans son plan de travail triennal 2008-2011, le président du CRTC Konrad von Finckenstein réitère son appui en affirmant que « des Canadiens informés qui participent au système des communications » est une réalité en devenir et une priorité au sein du CRTC.⁴⁸

Par ailleurs, le CRTC est membre du *International Institute of Communications' International Media Literacy Research Forum* dont le mandat consiste à « améliorer notre compréhension des questions émergentes, promouvoir les approches novatrices et faire inscrire la question de littératie numérique à l'ordre du jour de l'agenda politique des décideurs à travers le monde. »

42. « Open Data – USA vs. Canada » eaves.ca. Le 16 avril 2010. <http://eaves.ca/2009/10/08/open-data-us-vs-canada/>

43. <http://www.whitehouse.gov/Open>

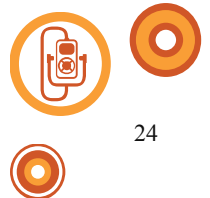
44. Voir la Galerie de l'innovation : <http://www.whitehouse.gov/open/innovations>

45. <http://data.gov>. Voir la liste complète des départements participants sur le site (anglais) <http://www.whitehouse.gov/open/around>

46. http://www.acma.gov.au/webwr/assets/main/lib310665/media_literacy_report.doc (p. 5).

47. Avis public de la CRTC 1996-36. Politique sur la violence dans les émissions de télévision.

48. <http://www.crtc.gc.ca/fra/BACKGRND/plan2008.htm>





Contrairement à certains organismes de réglementation en communications, le CRTC n'a aucun mandat juridique pour promouvoir et soutenir la littératie et les médias numériques. Ceci dit, il a grandement fait avancer les choses – et nous l'espérons, continuera à le faire – en soutenant et en faisant la promotion de l'éducation aux médias et de la littératie numérique au Canada. Il peut le faire par la diffusion d'avis publics visant à inciter l'industrie des médias et le grand public à soutenir l'éducation aux médias et la littératie numérique ; en continuant à reconnaître que les projets et organismes d'éducation aux médias et de littératie numérique puissent recevoir des avantages tangibles lors des transactions entre corporations de radiodiffusion ; en soutenant la recherche sur les habitudes d'utilisation et de consommation des Canadiens en matière de médias numériques.

Quelles stratégies devrait-on adopter pour réduire la fracture numérique ?

Outre le CRTC, d'autres institutions culturelles fédérales comme Radio-Canada/CBC et l'ONF pourraient jouer un rôle plus important pour le développement de la littératie numérique en participant à la sensibilisation de la population par la diffusion d'information, le soutien au développement de contenu numérique et en servant d'incubateurs pour des projets novateurs qui conjuguent médias numériques et formes traditionnelles de programmation audiovisuelle.

Sensibilisation du public et programmes communautaires

Sensibilisation

Pour qu'un programme de littératie numérique donne de bons résultats, le public doit reconnaître et apprécier la valeur des ressources pédagogiques en éducation aux médias. Sans littératie, les infrastructures sont sous-utilisées ; il en va de même des programmes de littératie – ils seront peu utilisés si la population n'a pas conscience de leur valeur et de leur efficacité. C'est pourquoi nos programmes de littératie numérique doivent toujours être accompagnés d'une campagne de sensibilisation grand public.

Pour instaurer la littératie numérique dans une société, le plus grand défi à franchir est le changement des comportements et des attitudes des personnes n'ayant pas encore adopté les nouvelles technologies ; pour ce faire, la meilleure stratégie réside en une campagne publicitaire multimédia faisant appel à toute la gamme des ressources en médias analogiques et numériques – de l'imprimé à la radio en passant par la télévision et les blogues, les sites canadiens de nouvelles et de loisirs, les médias sociaux comme *Twitter*, *Facebook* et *YouTube* et même que les autres formes de médias sociaux et viraux – et ce, dans les deux langues officielles. Coordinée et parrainée par le gouvernement fédéral, cette campagne de sensibilisation multimédia et grand public aurait pour objectif d'inciter les Canadiens à s'engager dans une démarche de littératie numérique quel que soit leur âge, situation géographique, culture, statut ou attitude socioéconomique.

Nous devons nous pencher sur la question du droit d'auteur où les besoins sont particulièrement pressants. Nombre de Canadiens veulent agir en citoyens responsables dans leurs activités en ligne mais ignorent leurs droits et responsabilités au regard de leurs propres créations et de celles d'autrui. La modification de *la Loi sur le droit d'auteur* donne l'occasion de sensibiliser la population à cette problématique omniprésente et de ce fait, encourager un changement d'attitudes et de comportements pour le bénéfice à long terme des principaux intéressés.

Programmes communautaires

Au cœur de toutes les stratégies nationales de littératie numérique à travers le monde, on retrouve les programmes éducatifs visant à donner aux citoyens les compétences numériques voulues. Au Canada, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes communautaires en littératie numérique doivent comporter une première étape : soit l'étude de programmes et d'initiatives canadiennes semblables, avec une attention particulière aux projets ayant obtenu les meilleurs résultats.

Cela ne fait pas de doute, les réseaux et les organismes communautaires ont joué un rôle de premier plan en « fournissant et en maintenant les infrastructures sociales et techniques permettant l'accès, l'adoption et l'utilisation des TIC au Canada. »⁴⁹ Mais le défi est de taille : si le milieu scolaire s'avère le lieu idéal pour atteindre et éduquer les jeunes Canadiens, le milieu communautaire pour sa part doit élaborer des programmes de littératie numérique conçus pour le grand public – à savoir les parents, les personnes âgées, les nouveaux arrivants, les citoyens défavorisés au plan socioéconomique, culturel, linguistique ou géographique.

Devant pareils défis, il nous faut trouver une solution globale convenant tant au secteur privé que public.

Initiatives gouvernementales

Le Programme d'accès communautaire (PAC) chapeauté par Industrie Canada peut nous servir de modèle, illustrant de quelle manière le gouvernement fédéral peut œuvrer de concert avec les provinces et les territoires dans le but de soutenir les programmes communautaires en littératie numérique. Dans le cadre du PAC, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les groupes communautaires, les organismes sociaux, les bibliothèques, les écoles, les groupes de bénévoles et le milieu des affaires ont uni leurs efforts pour créer des centres communautaires offrant aux adultes et aux jeunes une formation et du soutien informatiques.⁵⁰

Voici quelques exemples des programmes offerts par le PAC :

- SOS (Seniors On Seniors) Technologie – une série d'ateliers gratuits offerts à travers le Canada, où des mentors d'âge mûr enseignent les nouvelles technologies à d'autres personnes âgées.
- JobStart à South Etobicoke, en Ontario – possède une clientèle diversifiée y compris des jeunes, des étudiants, des personnes ayant un handicap, des adultes, des nouveaux arrivants au Canada à qui on offre l'accès aux nouvelles technologies pour les aider à trouver un emploi et parfaire leur méthode de recherche d'emploi.
- Le Centre PAC pour l'éducation aux adultes Sto:lo - sis à Chilliwack, ce centre aide les apprenants adultes à acquérir des compétences technologiques.
- Le Purple Thistle Centre – un centre d'art géré par de jeunes activistes de l'Est de Vancouver, où les jeunes ont l'occasion de développer leurs habiletés en multimédia.

En intégrant aux sites et aux programmes PAC une formation en littératie et en compétences numériques, nous améliorons l'accessibilité et l'utilisation de ces nouvelles technologies pour tous les Canadiens et du coup, améliorons leur qualité de vie

49. Comité exécutif, Alliance canadienne de recherche pour le réseautage et l'innovation communautaire : Présentation au Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications. Le 3 novembre 2005. http://www3.fis.utoronto.ca/iprp/cracin/TPRP_nov3_letter_signature.pdf

50. Industrie Canada. L'IJ du Programme d'accès communautaire (PAC) à travers le Canada. Visionné le 26 avril 2010. <http://www.ic.gc.ca/eic/site/cap-pac.nsf/fra/00015.html>.



Pour apporter un changement en profondeur, le gouvernement fédéral peut fournir un soutien stratégique d'envergure nationale, doublé d'un soutien financier. Le soutien stratégique permettra aux provinces et aux collectivités d'identifier leurs besoins dans un premier temps avant de disposer des sommes nécessaires pour y répondre.

« Dans un rapport publié par le ministère britannique de la culture, des médias et du sport, on propose différentes façons de soutenir la stratégie nationale – y compris pour la littératie numérique. L'une des principales recommandations est la création d'un réseau du transfert des connaissances en matière de médias numériques.⁵¹ Ce réseau de transfert des savoirs faciliterait l'échange d'informations, permettant aux institutions pédagogiques d'apprendre de l'expérience de leurs pairs, à travers le pays. Ce lieu permettrait également de créer des liens entre les principaux intervenants et les fournisseurs de services. »

Le gouvernement fédéral peut continuer à soutenir, par ses ressources, des programmes comme les PAC mais il faut également incorporer, à chacun des buts du programme et aux conditions de subvention, un soutien spécifique pour les initiatives de littératie. Toutefois, comme nous le mentionnons tout au long de ce document, les programmes de subvention du gouvernement fédéral généreraient plus de bénéfices sociaux, culturels et économiques si le soutien financier était jumelé à un soutien stratégique – et seulement si l'acquisition de compétences numériques occupe la première place dans l'élaboration d'une infrastructure.⁵² Par exemple, le gouvernement du Canada œuvre actuellement en partenariat avec les ministères de l'Éducation et TelecomPionniers pour mettre sur pied le programme Ordinateurs pour les écoles (OPE), un programme qui a fourni aux écoles canadiennes plus d'un million d'ordinateurs remis à neuf. Il serait logique de pousser plus avant ce programme en subventionnant un deuxième volet, éducatif celui-là, pour aider les élèves à développer leurs habiletés en littératie numérique.

Bibliothèques publiques

Les bibliothèques publiques sont des partenaires stratégiques pour l'essor de la littératie numérique chez les Canadiens. Parce qu'elles sont gratuites, accessibles et adoptent une politique d'inclusion, les bibliothèques publiques du Canada demeurent le réseau informel d'apprentissage au sein de notre société – une sorte « d'université populaire » - en cette ère du numérique. Fait intéressant, elles n'ont jamais été aussi bien adaptées et utiles que depuis la dernière décennie alors qu'on assiste à une affluence toujours accrue de visiteurs, en personne et en ligne : deux tiers des Canadiens affirment posséder et utiliser leur carte de membre de la bibliothèque locale. Même dans les très petites collectivités, où les écoles et les banques ont été fermées, la bibliothèque tient bon. Ce service public fut le premier, au Canada, à offrir aux citoyens un accès public à l'ordinateur. Rendre Internet accessible à tous fait partie intégrante de la vision du gouvernement, notamment via son Programme d'accès communautaire (PAC), mais depuis longtemps déjà les bibliothèques fournissent la grande majorité des services publics d'accès à Internet existants à ce jour.

Les bibliothèques ont toujours aidé les gens, de tous âges et de tous niveaux scolaires, à trouver les ressources qu'ils recherchent et c'est pourquoi la littératie médiatique dans un monde numérique s'est naturellement installée au cœur de leur mission. Elles se sont spécialisées dans l'instruction de base (Richmond Public Library) et les programmes d'orientation parentale et familiale (avec le Réseau Éducation-Médias) pour aider les parents à

51. *Creative Britain New Talents for the New Economy*. (2008), p. 37 Section 3.15

52. D' Phillip McRae, officier exécutif du Syndicat des enseignants de l'Alberta. Entrevue téléphonique. Le 29 janvier 2010.

comprendre la nature brute et non filtrée d'Internet, ainsi que les défis et les options qui se présentent aux parents de la « génération Internet ». Les partenariats entre bibliothèque publique et éducation aux médias (Ottawa Public Library) comprennent des organismes œuvrant auprès des immigrants et des groupes de jeunes comme les Guides. Les bibliothèques publiques sont toutes désignées pour ce genre de partenariats en raison de la grande affluence de leur public, de la confiance qu'elles suscitent au sein de la population et de leur mandat qui s'adresse à tous les âges de la vie. De plus, les bibliothèques ont créé ou aidé à offrir une programmation grand public portant sur des sujets comme la cyberintimidation, le droit d'auteur, les réseaux sociaux en ligne et la protection du droit à la vie privée ; ces programmes avaient pour objectif d'aider tous les citoyens et les familles à assumer la responsabilité d'assurer le mieux-être de nos jeunes, en se regroupant pour trouver ensemble des solutions concrètes. Autrement dit, s'il est vrai que les bibliothèques se sont toujours consacrées à accroître la littératie au sein de la population, il va s'en dire qu'elles ont déjà pris le virage du 21^e siècle en élargissant leur mandat qui inclut la littératie numérique ; elles offrent la possibilité de participer et d'avoir un accès constant, puissant et sans fil à Internet, à très peu de frais.

Aussi, la participation de ces institutions publiques, débordantes de vitalité, est fondamentale dans toute stratégie numérique nationale.

« À Montréal, le projet en littératie numérique de la bibliothèque Atwater oeuvre en partenariat avec des praticiens des nouveaux médias, des entreprises en nouveaux médias, des écoles et des organismes communautaires locaux ; ce projet s'adresse à des jeunes anglophones vulnérables, issus du quartier ouest du centre-ville de Montréal, et les aide à acquérir des compétences en création de nouveaux médias comme les blogs, la production vidéo, l'édition Web et le design graphique. »

Secteur privé

Créer des programmes pour aider le grand public à acquérir des compétences numériques est une formidable occasion de partenariat entre secteur privé, secteur public, organismes sans but lucratif – surtout pour les entreprises particulièrement investies dans les médias numériques comme les diffuseurs et les fournisseurs de services Internet. Par exemple, au Royaume-Uni le programme Race Online for 2012 met au défi les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux à unir leurs efforts pour aider les groupes les plus démunis à acquérir des compétences numériques. Les partenaires – dont certaines entreprises bien connues comme Google, Skype, Microsoft – font leur part en faisant la « promesse d'agir en bon partenaire » en s'engageant à prendre certaines actions, comme soutenir une collectivité locale, faire un don d'argent ou d'équipement, prendre des mesures pour inciter les personnes âgées à naviguer sur le Net, former des clients ou des employés. Nous pourrions nous inspirer de ce modèle et l'appliquer au Canada.

En outre, le secteur privé peut encourager et promouvoir la littératie numérique par le biais de concours grand public, de bourses d'études et de stages.⁵³ Il a été démontré que l'attribution de prix est source d'innovation.⁵⁴ Des concours comme celui organisé récemment par la compagnie de location vidéo Netflix⁵⁵ a généré recherche, investigation effrénées, et provoqué un dialogue collaboratif entre les communautés des sciences technologiques et le grand public. Le prix Netflix, qui visait à améliorer la justesse de prédiction quant à la façon dont une

53. *Australia's Digital Economy: Future Directions*. (2009), p. 28.

54. D' Phillip McRae, officier exécutif du Syndicat des enseignants de l'Alberta. Entrevue téléphonique. Le 29 janvier 2010.

55. <http://www.netflixprize.com/>



personne va apprécier un film , a remis un million de dollars à l'équipe qui a su mettre au point le meilleur algorithme de recommandation de films. Voilà des projets novateurs qui viennent perturber le schéma habituel de production de l'industrie et qui incitent à participer aux médias numériques, en même temps qu'ils constituent un exemple probant de recherche et développement multisources.

* * * *

La mise en œuvre des stratégies présentées jusqu'à maintenant dans ce mémoire représente des changements d'envergure qui s'imposent, si nous voulons que le Canada reprenne sa place de chef de file dans le monde du numérique. Bien que ces stratégies soient réalisables à plus ou moins court terme, nous comprenons qu'il faudra sans doute du temps pour effectuer de tels changements. Dans la prochaine section, nous présentons les modifications qu'il nous faut entreprendre **dès maintenant** si nous voulons non seulement demeurer dans la course mais atteindre l'excellence en tant que nation numérique.

